



Les travaux à risque de noyade dans l'eau

Au milieu d'un étang, dont la profondeur excède deux mètres à de nombreux endroits, deux travailleurs installent une fontaine à l'aide de leur embarcation à moteur, tandis que leur chef d'équipe les attend sur la rive. Comme les travaux s'effectuant près ou sur les points d'eau peuvent représenter un risque et exiger une attention particulière, nous avons demandé à nos figurants Sébastien, Samuel et Éric de commettre volontairement certaines erreurs. Saurez-vous les détecter ?



Les erreurs

- 1 Éric ne porte pas de vêtement de flottaison alors que Samuel en porte un mais ne l'attache pas. S'agit-il de la bonne façon de porter l'équipement approprié pour cette tâche ?
- 2 Sébastien, le chef d'équipe, est vêtu d'un chandail à manches courtes, d'une paire de shorts et de sandales ouvertes. Est-ce bien adapté à la situation ?
- 3 Sébastien n'a pas de bouée de sauvetage ou autre équipement lui permettant de porter secours à un travailleur qui tomberait à l'eau. Est-ce une bonne pratique ?
- 4 L'embarcation à moteur ne dispose d'aucun équipement permettant à un travailleur de porter secours à un collègue tombé à l'eau, comme une bouée avec corde flottante et une trousse de premiers secours. Est-ce conforme à la réglementation ?
- 5 Samuel est debout dans l'embarcation lorsque le bateau est en déplacement. Est-ce que cette manière de faire respecte les règles de sécurité nautique ?
- 6 L'équipe de travail ne semble pas avoir réfléchi aux risques auxquels ils sont exposés. De plus, Sébastien semble très concentré sur son cellulaire. Est-ce que les travaux ont fait l'objet d'une planification adéquate ?

Nous remercions Mathieu Champoux, ingénieur, conseiller en santé et sécurité du travail, ainsi que les figurants Sébastien Jacob-Hébert, Éric Lachance et Samuel Bélisle, pour leur précieuse collaboration. Luc-Michel Boulanger, opérateur de grue, et Jonathan Bélisle, contremaître de la Ville de Sherbrooke, ont aussi contribué à la réalisation de ce reportage. Nous remercions aussi Annie-Claude Larivière, conseillère en prévention à l'APSAM.

Personne-ressource :

François R Granger, ingénieur et agronome, conseiller-expert en prévention-inspection à la CNESST

Coordination :

Sylvie Gascon, Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention de la CNESST



Les corrections